

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/09/2024

Présents : M. AMBLARD Patrick, M. DECOMBE Emeric, M. DUMONT Fabrice, M. LABONNE Didier,

Mme MEUNIER Elise, Mme TARRIT Maryse

Absent (excusé) : Mme BONHOMME Sabrina et Mr FERREIRA Manuel

Secrétaire de séance : Mme AUXERRE Céline

Conseil municipal 09 septembre 2024

1) Approbation du PV du dernier conseil à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance précédente du 9 AOÛT 2024 est approuvé à l'unanimité.

2) Vote de décisions modificatives du budget 2024

Dossier rénovation toit de la salle polyvalente, les crédits n'ont pas été affectés sur le bon chapitre.

Vote pour le rééquilibrage de 3 200€ sur le bon compte.

Validation à l'unanimité des membres du CM pour ce rééquilibrage.

3) Fongibilité des crédits

Cela consiste à autoriser Mr Le Maire à signer des modifications du budget d'un chapitre à un autre au sein d'une même section. Montant fixé jusqu'à 3 000€

Validation à l'unanimité des membres du CM.

4) Points sur les commissions internes et externes

CCAS : le CLIC de Billom a envoyé une convocation à toutes les personnes de plus de 60 ans afin de leur proposer des bilans de santé (plan de dépistage des différents cancers par exemple...). Les réunions du CCAS vont reprendre notamment pour fixer les aides aux activités extra-scolaires des enfants, pour la préparation des fêtes d'Halloween et Noël ...

Bibliothèque : A compter du lundi 16 sept, trois bénévoles reprennent la bibliothèque (Mme E.Ollier, Mme A. Moreau et Mme E.Verny) sur trois créneaux pour le moment :

Vous pouvez les contacter à l'adresse mail suivante : biblio.stbonnet@gmail.com

Un grand MERCI à elles trois pour cette reprise.

Rentrée scolaire 2024/2025 : l'effectif est de 44 enfants à l'école de St Bonnet. Les parents ont toujours autant apprécié l'accueil qui leur a fait avec « le petit café de la rentrée »

Centre de loisir : La Directrice du centre de loisir s'est plainte de la propreté de la cantine de St Bonnet. Un entretien va lui être proposé afin de comprendre cela.

5) Questions diverses :

RDV préfecture : Début Aout, la préfecture a souhaité faire un point sur notre CAF (capacité d'autofinancement). Nos recettes liées aux 2 appartements non loués + la salle polyvalente en travaux et non louée + l'augmentation de l'électricité ont fait que notre CAF était négative. Tout cela a été éclairci. A ce jour, les comptes sont à l'équilibre.

Tous les indicateurs de la commune sont au vert. La préfecture a bien souligné le fait que nous sommes une des rare commune du département à ne pas avoir augmenté les impôts et à avoir un des taux d'imposition les plus faibles.

Fête du village : celle-ci aura lieu le 21 septembre dès 13h. Le repas se fera à l'intérieur de la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Maire,
Emeric DECOMBE

Le secrétaire de séance,
Céline AUXERRE